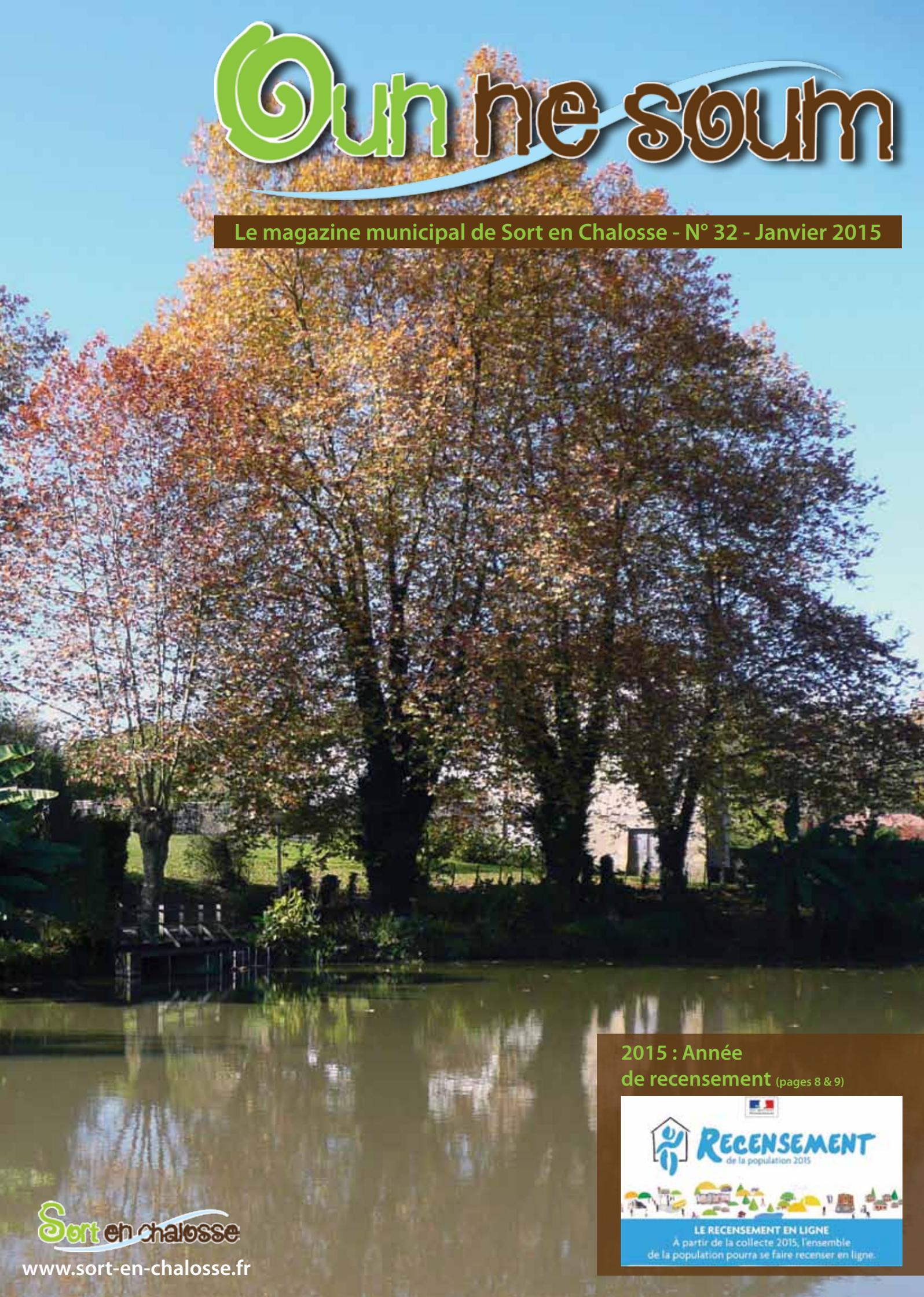


# Our ne soum

Le magazine municipal de Sort en Chalosse - N° 32 - Janvier 2015



2015 : Année  
de recensement (pages 8 & 9)



LE RECENSEMENT EN LIGNE  
À partir de la collecte 2015, l'ensemble  
de la population pourra se faire recenser en ligne.

Sort en Chalosse

[www.sort-en-chalosse.fr](http://www.sort-en-chalosse.fr)

# Le mot de M. le Maire

Sortoises, Sortois,

Vous tenez entre vos mains la 32<sup>ème</sup> édition du bulletin municipal de Sort en Chalosse dont le premier exemplaire date de 1983.

C'est en effet à Jean-Jacques Cassiède, qui fût maire de notre village de 1983 à 1989, que nous devons aujourd'hui l'existence de ce bulletin. Un journal pour informer et expliquer, un moyen de communication avec la population. Il le présentait lui-même dans son premier "mot du Maire" comme l'enfant de son conseil municipal puisqu'il apparut aux sortoises et aux sortois neuf mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Comme tout nouveau-né, il fallut lui donner un nom, il s'appellera "Oun ne soum".

Eh bien 31 ans plus tard, à l'heure de rédiger ce journal, nous en sommes au même point : neuf mois après notre élection !

Au même point ? Pas tout à fait, puisque le bulletin municipal n'est plus à créer. Mais au même point quand même pour le mot du Maire : il faut l'écrire !

Le dimanche 23 mars dernier, le scrutin électoral de Sort en Chalosse a conclu à l'élection de la liste "Sort, ensemble pour demain" qui s'est réunie le vendredi 28 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué à notre installation.

À l'aide précieuse de mes quatre adjoints et de mes collègues conseillers, j'ajouterai toute ma motivation pour honorer la confiance que vous m'avez accordée.

Cette équipe municipale, renouvelée à 47 %, va gérer Sort en Chalosse pendant six ans avec pour fil conducteur les projets qu'elle porte et qu'elle vous a présentés au mois de mars dernier. Son ossature de base s'est construite durant les précédents mandats, année après année, au travers de périodes budgétaires tour à tour délicates et favorables, ces dernières ayant permis des concrétisations importantes sur notre commune.

Je voudrais, à ce propos, remercier Elisabeth Servières qui a géré Sort en Chalosse pendant vingt-cinq années consécutives durant lesquelles la population sortoise est passée de 696 à 948 habitants. Au sein de quatre conseils municipaux différents, elle a su apporter toutes ses connaissances et sa maîtrise des affaires publiques pour donner à notre village une place certaine, voire importante, dans la Communauté des communes de Montfort en Chalosse. Je pense aussi à mes collègues conseillers municipaux des quatre mandats précédents, avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler et que je remercie pour leur investissement.

Ce début de mandat nous rappelle que les conséquences financières des politiques de rigueur engagées par l'État vont nous obliger à un grand sens du discernement et de l'anticipation, lors des prochaines écritures budgétaires. L'évolution du paysage territorial nous conduit à une plus grande implication dans l'intercommunalité et le Pays, notamment pour ce qui concerne l'urbanisme avec l'application de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). Les débats communautaires du premier semestre 2015 seront déterminants à ce sujet.

Mais gérer une commune c'est également assurer le fonctionnement de ses services publics dont l'efficacité est le fruit d'un travail coopératif entre les agents et l'équipe municipale.

Ainsi, je tiens à saluer ici l'engagement et le professionnalisme de nos personnels communaux qui s'investissent pleinement pour Sort en Chalosse, votre commune.

Je conclurai ce mot en vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne année et en vous présentant mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2015, avec une pensée particulière pour les familles qui ont eu la douleur de perdre un être cher au cours des derniers mois.

Jean-Pierre Lahourcade



M. le Maire,  
Jean-Pierre Lahourcade

## Sommaire

### VIE MUNICIPALE

Une année de changements !

P. 3 à 7

### RECENSEMENT

2015... Recensement, élections, ALUR

P. 8 à 10

### VIE SORTOISE

Les travaux dans notre commune

P. 11 à 13

### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

L'actualité de nos partenaires

P. 14 à 17

### VIE ÉDUCATIVE

Le RPI : Ensemble pour réussir !

P. 18 à 19

### ASSOCIATIONS SORTOISES

Une année 2014 riche en événements...

P. 20 à 30

### SERVICES

Tous ce que vous devez savoir...

P. 31

Oun ne soum - N° 32 - Janvier 2015 - 40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs : Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira .  
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos : Commission communication, Associations, Communauté des Communes.

Conception et impression : Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- janvier 2015

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires

## Au revoir Nelly... bonjour Nathalie

Depuis 12 ans, Nelly Fargues était au service des sortois.  
Son départ est forcément un moment particulier pour notre commune...

**N**elly Fargues est arrivée à Sort en Chalosse en novembre 2002 en remplacement de Madame Françoise Carrau, secrétaire de mairie partie en retraite. Accompagnée et guidée par Élisabeth Servières alors maire depuis 1989, elle a découvert notre village, ses habitants et a très vite trouvé sa place au sein du tissu associatif. Sa bonne humeur, son dynamisme, sa disponibilité, son professionnalisme, son sens aigu du service public ont facilité le travail des élus et le bon fonctionnement de la commune. Elle a été une aide précieuse dans la prise de fonction de notre nouveau maire Jean-Pierre

Lahourcade. En douze ans de secrétariat, elle aura travaillé avec deux maires et trois équipes municipales successifs, préparé onze budgets primitifs, assisté à plus de cent trente conseils municipaux et rédigé autant de comptes-rendus, renseigné des centaines de personnes et répondu des milliers de fois "Mairie de Sort bonjour!".

Nous lui souhaitons bonne continuation à la mairie de Poyanne et d'y trouver autant d'épanouissement professionnel qu'à Sort. C'est avec plaisir que nous accueillerons Madame Nathalie Dhuin à compter du deux février, en provenance de la mairie d'Ossages.



## Reconduction

Jean-Marc Barrouillet a été recruté de juin à décembre 2013 par l'intermédiaire de la Bourse d'aide aux chômeurs. Son contrat a été renouvelé pour un an en février 2014 via un contrat unique d'insertion dont l'État assure une prise en charge à hauteur de 85%. Jean-Marc travaille aujourd'hui vingt heures par

semaine du premier novembre au trente avril et trente heures par semaine du premier mai au trente et un octobre, soit une moyenne annuelle de vingt cinq heures par semaine. Pour répondre à un réel besoin et sachant que Jean-Marc donne entière satisfaction, nous avons décidé de reconduire son contrat jusqu'en février 2016.

## Commission patrimoine communal

Une nouvelle commission a vu le jour avec ce nouveau mandat.

Elle a pour vocation de retracer l'histoire de notre village dans des domaines aussi variés que :

- L'évolution des bâtiments communaux (mairie, moulin, place des courses)
- Les châteaux et la vie de Sort au Moyen Age
- Les sources et fontaines
- La vie quotidienne et économique au fil des siècles
- L'église et ses curés
- L'archéologie locale

Pour étayer notre travail entamé dans les archives communales, nous sommes à la recherche de photos, documents ou témoignages que seule la mémoire collective sortoise aurait pu conserver.

Tout ce que vous aurez l'amabilité de nous confier sera, avec votre accord, numérisé ou photocopié avec soin, pour vous être restitué dans les plus brefs délais.

Si vous possédez des éléments susceptibles de nous aider dans notre entreprise ou si vous souhaitez tout simplement nous parler de la vie dans notre village aux siècles précédents, vous pouvez contacter les membres de la commission ou la mairie. Nous serons honorés de vous rencontrer et de recueillir vos souvenirs, pour en faire profiter les nouvelles générations.

- MARQUET Vincent 05 47 55 51 34
- LABARBE Sabine 05 58 89 56 50
- MAYET Françoise 05 58 89 74 66
- PROUST Christophe 05 58 55 33 32



Le vote du budget communal est l'aboutissement et la conclusion d'un lourd travail préparatoire de la commission des finances et du maire mais aussi, de la secrétaire de mairie dont l'appui technique est nécessaire aux élus.

Le rôle de la commission des finances est de préparer et d'équilibrer les recettes et les dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.

Deux éléments essentiels guident les choix en matière de dépenses, ce sont les recettes communales et les objectifs politiques du conseil municipal.

Ces objectifs politiques sont doubles :

- Mettre en place les programmes décidés en début du mandat électoral

- Maîtriser les impôts directs que sont les taxes d'habitation et foncières.

Cette double volonté oblige parfois la commission des finances à un travail d'équilibriste, dont la maîtrise est le fruit de l'expérience.

Lors des séances budgétaires, le conseil municipal vote également le compte administratif de l'année écoulée (approuvé le 18 février 2014), ainsi que les taxes

communales (habitation, foncière bâtie et foncière non bâtie) et les subventions aux associations sortoises.

Le compte administratif est l'état, au 31 décembre, des dépenses et des recettes réalisées sur le budget en cours.

À l'heure où cet article est rédigé, le compte administratif 2014 n'est pas encore clôturé, il nous est donc impossible d'en faire état dans ce numéro. Nous en donnerons le résumé dans la prochaine parution du Luy et la plume.

Le budget primitif a été voté le 28 avril 2014 selon la présentation suivante :

## BUDGET PRIMITIF 2014

Fonctionnement : 768 600 €

Investissement : 349 150 €

### Dépenses : 768 600 €

Deux articles représentent 75 % des dépenses :

- Charges de personnel avec frais (37 %)
- Charges générales (38 %)

### Recettes : 768 600 €

Deux articles représentent 69 % des recettes :

- Impôts et taxes (33 %)
- Dotations, subventions et participations (36 %)

### Dépenses : 349 150 €

Réparties de la façon suivante :

- Emprunts et acquisitions foncières (22 %)
- Travaux bâtiments municipaux (78 %)

### Recettes : 349 150 €

Deux articles représentent 47 % des recettes :

- Dotations diverses (35 %)
- Excédent d'investissement (12 %)

### Dépenses et recettes communales globalisées par section :

Dépenses totales = recettes totales soit 1 117 750 € répartis ainsi : 68,8 % en fonctionnement et 31,2 % en investissement.

## Taxes

Les taux des trois taxes communales restent inchangés :

Taxe d'habitation :	15,77 %
Taxe foncier bâti :	19,23 %
Taxe foncier non bâti :	72,85 %

## Participation

Comice agricole :  
576 € (0,61€ / habitant)

## Dette

La dette communale s'élève à 76 800 €. Elle est définie par le montant des annuités des emprunts (intérêts et capital) et correspond à une dépense annuelle de 80 € par habitant.

## Subventions communales aux associations

### Associations

ACCA	420 €
APE	250 €
Colverts pétanque	250 €
Comité des fêtes	2 300 €
Cyclo	250 €
Élan chalossais	3 700 €
FNACA	250 €
Futsal	250 €
Gym volontaire	250 €

### Divers

Coopérative scolaire :  
Sono : 75 €  
Voyage scolaire pour deux classes : 1 850 €

## Achat divers matériels

### École :

Photocopieuse : 1 655 €  
Mobilier (table) : 250 €  
Vitrine affichage écoles : 509 €

### Service technique :

Barrières (type girondine) : 930 €  
Débroussailluse : 389 €

### Salle polyvalente :

Table de cuisson : 200 €



## Naissances

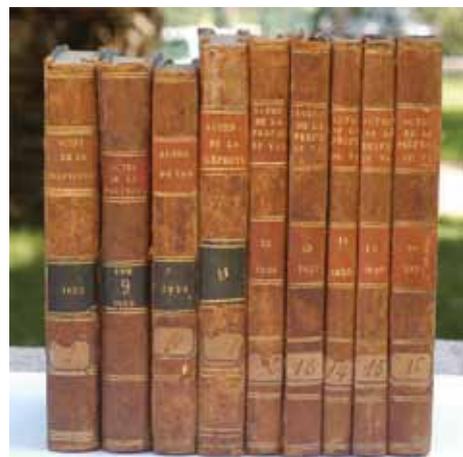
Nathan CHIGNAC, 03 juin 2014 à Dax  
Julia BOURRIERES, 20 juin 2014 à Dax  
Lucas, Michel TUQUOI, 20 juillet 2014 à Dax  
Timéo, Patrick, Lionel MAUVY, 20 août 2014 à Dax  
Théa PEREZ, 23 août 2014 à Dax  
Charlie HOURDILLE DUGOUJON, 22 septembre 2014 à Dax  
Arthur BONFILS, 04 octobre 2014 à Dax  
Louis BOUTGES, 7 novembre 2014 à Dax  
Lucy, Adriana LAMAISON, 19 décembre 2014 à Dax

## Mariages

Florent CAMIADE et Marie FONDA, 30 août 2014  
Christelle, Jeanine, Yvonne BAILLARD et Christophe PRATT, 06 septembre 2014

## Décès

Juliette Germaine CASTAINGTS, 28 janvier 2014  
Jeanne Marie CASSIEDE, 31 août 2014



# Fête des parents

Le calendrier des élections bousculant les habitudes cette année,

La fête des parents a remplacé la traditionnelle fête des mères.

Et pour ne pas commettre d'impair à la veille de la fête... des pères,

Ce treize juin de l'an dernier, cet évènement fut rebaptisé.

En cette fin de journée de printemps écrasante de chaleur

Nous avons accueilli Joy, Maëlan, Marvin, et Zacharie avec le plus grand bonheur.

Après un discours et la remise d'un présent aux parents par Monsieur le Maire,

Nous poursuivions alors la fête en appréciant la fraîcheur d'un verre

Et de délicieux petits fours fabriqués par nos écoliers,

Qui ont su y mettre tout leur dévouement, on ne peut que les féliciter.

Le jour prenant fin comme les cris des enfants joyeux

Chacun s'en retourne gardant en mémoire un moment heureux.



# Le repas du CCAS

## CE QU'IL FAUT SAVOIR...

### CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes.

Localement, le CCAS de Sort continue de soutenir financièrement les bénéficiaires (téléalarme, aides d'urgence). Il apporte aussi sa contribution à certains projets de voyage scolaire pour les collégiens et lycéens, et aux associations. Il organise le repas des aînés en début d'année.

Des nouveaux élus délégués au CCAS se sont également investis à travers la commission "lien social", dont une des missions consiste à mieux identifier les besoins des personnes âgées en matière d'aides à domicile. Cette équipe a déjà rencontré quelques familles sortaises. N'hésitez pas à solliciter cette commission, tout particulièrement Sabine Labarbe et Fabienne Vieira.

### PORTAGE DE REPAS

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser à l'ADMR de Montfort (0558984719).

Le prix s'élève à 6,90 € auquel s'ajoute la part portage de 5 €, soit un total de 11,90 € par repas. Ces prix sont révisés tous les ans.

### TELEALARME

Créé en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel et que vous devez porter sur vous (bracelet, montre ou collier). En cas d'incident (malaise, chute, cambriolage...) une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours.

Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation.

Sa demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Général des Landes. Sa location coûte trente euros par trimestre.

Dans notre commune, le CCAS offre une possibilité de prise en charge partielle ou totale (jusqu'à 100% pour les personnes non imposables). À Sort, huit personnes bénéficient de la téléalarme.

## Le papy-boom se fait sentir à Sort !

Quatre vingt huit personnes étaient présentes ce 19 janvier 2014 lors du repas offert aux sortois de 65 ans et plus, soit dix convives de plus.. À peine midi sonné que les effusions commencent, les bises claquent, les mains se serrent chaleureusement et les rires fusent déjà dans une ambiance joyeuse autour de l'apéritif servi par nos employés communaux.

Madame Elisabeth Servières a plaisir à accueillir tant de convives. Elle souhaite une bonne journée aux présents, un prompt rétablissement aux malades et promet de revenir dans quelques années au milieu de tous comme retraitée pour profiter de cette fête sympathique, après avoir annoncé qu'elle ne s'engagera pas pour un nouveau mandat municipal.

La cantine est toute belle, agrémentée d'un décor aux accents de fête. Rapidement,

chacun trouve sa place car il y a tant de nouvelles à échanger. Tables d'hommes, de femmes, ou mixte, tout le monde parle, discute, converse, devise gaiement tandis qu'aux fourneaux Thierry Seize, entouré de ses collègues, s'affaire... Entre la crème de légumes, le duo de saumon et Saint Jacques et le canard aux pêches, Gérard Luc musicien de renom et ses deux collègues entraînent l'assemblée vers des chansons d'hier et d'aujourd'hui : une pause bienvenue, car le repas est copieux et il reste du chemin à parcourir avant de déguster le Paris-Brest !

En fin de repas, emportés par l'ambiance, des couples se forment le temps d'un rock endiablé. Nous remercions à nouveau nos employés municipaux pour leur implication dans la réussite de cette journée dont notre cuisinier pour ses créations culinaires toujours renouvelées.



### CIAS DU PAYS DE MUGRON

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du pays de Mugron vous propose une palette d'aides à la personne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Il privilégie l'épanouissement des bénéficiaires par des services adaptés à leurs besoins : aide à la toilette, ménage, garde de jour, transport pour les courses, aide au repas.

Efficace et compétent, le personnel intervenant à domicile assure un service public de qualité soutenu par un programme de formation conforme aux évolutions techniques.

Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSL...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil Général pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Le montage des dossiers est effectué en mairie par le CCAS.

Le CIAS comptabilise plus de 180 heures par mois d'aides à domicile sur la commune de Sort en Chalosse, réparties à égalité entre aide-ménagère et auxiliaire de vie.

Email : [cias.ad@paysdemugron.fr](mailto:cias.ad@paysdemugron.fr) - Tél : 05 58 56 23 60

# Fleurissement

## Sort en fleur...

Le Label "Villes et Villages Fleuris", créé il y a plus de 50 ans, a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement propice à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Le label garantit la qualité de la démarche et reconnaît les collectivités locales qui mènent des actions dans ce sens. Il est gratuit et ouvert à toutes les communes, quelles que soient leur taille et leurs spécificités. Ce sont près de 40 % des communes landaises qui sont engagées dans la démarche "Villes et villages fleuris" dont cinquante d'entre elles arborent de une à quatre fleurs.

Au-delà de la labellisation, le comité départemental du fleurissement encourage les communes à s'engager dans une démarche d'amélioration de leur cadre de vie et à formaliser un projet de valorisation paysagère de leur territoire adapté à leur identité. Le jury départemental est composé d'élus et de professionnels ou personnalités qualifiées dans les domaines du tourisme, de l'horticulture, du paysage et de l'environnement. Ainsi, la participation au concours est l'occasion pour les élus et les employés territoriaux d'échanger avec des techniciens espaces verts de communes labellisées et de bénéficier de leurs conseils avisés.

### Cinq bonnes raisons de s'inscrire dans cette démarche :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Améliorer l'image de la commune et l'accueil des visiteurs
- Développer l'économie locale
- Favoriser le lien social
- Agir en faveur de l'écologie

Si le label "Villes et Villages Fleuris" reste attaché au symbole de la fleur, son champ d'action s'est élargi au fil des ans pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

Ainsi, les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

### L'attribution du label "Villes et Villages Fleuris" s'effectue selon plusieurs critères :

- La motivation pour l'obtention du label
- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement



- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et de la biodiversité (protection des espaces naturels, limitation de l'usage des produits phytosanitaires, gestion de l'eau)
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

### Le label repose sur une organisation à quatre échelons :

- **Les communes** : Elles s'inscrivent au concours des Villes et Villages Fleuris auprès du Comité Départemental de Fleurissement (entité du Comité Départemental du Tourisme) à qui le Conseil Général des Landes délègue l'animation du label. Elles organisent le cas échéant les concours communaux des maisons et jardins fleuris.
- **Le département des Landes à travers le comité départemental du fleurissement** : Il recueille les inscriptions des communes qui sont visitées par le jury départemental au cours de l'été. Il attribue des prix départementaux. Il organise des actions de formation et de sensibilisation pour professionnaliser les démarches des communes : journées techniques, voyages d'études, réunions d'information, accompagnement individualisé... Il met en œuvre des actions de communication afin de promouvoir le label et les villes et villages fleuris du département : brochure, livre, vidéo...
- **La région Aquitaine à travers le comité régional du tourisme** : Elle attribue la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> fleur. Elle sélectionne les communes susceptibles d'être labellisées au niveau 4 fleurs.
- **Le comité national des villes et villages fleuris** : Il attribue la 4<sup>ème</sup> fleur. Il coordonne le processus de labellisation.



Depuis plus de douze ans, la commune de Sort participe au concours des villes et villages fleuris. Au fil des années, les conseils prodigués par les professionnels rencontrés lors des visites de jurys, les connaissances techniques et pratiques acquises par les agents communaux lors des journées de formation, aident les élus et les employés à faire évoluer notre commune vers un embellissement et une conservation de notre patrimoine naturel. La mise en œuvre des techniques de plantation, de désherbage, d'arrosage économise les ressources naturelles et préserve la végétation, les essences locales et la vie animale. En 2014, le jury a visité la commune le 8 juillet. Il a noté la démarche de valorisation des différents espaces publics en accord avec les enjeux du label. Il a particulièrement apprécié le volet paysager dans les dernières réalisations aux abords de l'école.



## HISTOIRE

Il y a des millénaires, les premières grandes civilisations dont nous avons connaissance pratiquaient des dénombrements de leur population notamment pour des raisons fiscales ou militaires : l'Égypte vers 2750 avant JC, la Chine dès 2238 avant JC, l'Inde au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. En France, la pratique des dénombrements semble avoir été ignorée lors de l'époque médiévale, hormis quelques opérations ponctuelles comme "l'inventaire" de tous les sujets de l'Empire âgés de plus de douze ans décidé par Charlemagne en 786.

Le premier document relatif au dénombrement de la population d'une partie du territoire remonte au règne de Saint Louis (1226-1270). Il semble que la France comptait environ 10 millions d'habitants vers la fin du 13<sup>ème</sup> siècle.

En 1328, Philippe VI de Valois demande un "état des paroisses et feux de bailliages et sénéchaussées de France" : la population à cette époque, dans les frontières actuelles de la France, aurait été d'environ 19 millions d'habitants.

Sous le règne de Louis XIV, à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, un essai de recensement général fut tenté pour toute la France mais, faute d'instructions suffisantes, les résultats furent de nature et de qualité diverses. Pour les besoins de la "dîme royale", Vauban (1633-1707) estima la population du royaume à 19 094 000 habitants au tout début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Il faut cependant attendre l'année 1801 pour que soit mis en place, par Bonaparte, le premier recensement de l'ère moderne, qui établit la population française d'alors à 33 millions d'habitants. À partir de cette date et jusqu'à la seconde guerre mondiale, un recensement sera effectué tous les cinq ans. Depuis 1946, les recensements de la population française ont eu lieu à intervalles irréguliers en 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999

## Tout savoir sur le recensement

**L**e recensement est une opération statistique de dénombrement d'une population afin de connaître sa diversité et son évolution.

Cette opération confiée en France à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) permet de fournir des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe, âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Depuis 2004, le recensement a lieu chaque année et est organisé différemment en fonction de la taille des communes.

Les habitants ne sont donc plus tous interrogés la même année. Les communes de moins de dix mille habitants réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

### COMMENT SE PASSE LE RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule du jeudi 15 janvier au samedi 14 février dans les sept milles communes de moins de dix milles habitants concernées.

#### Avant la collecte

Notre commune a recruté trois agents recenseurs : Mesdames Paule Degand, Bernadette Lupuyo et Eliane Pruilh. Elles ont été formées par une personne de l'INSEE qui leur a fourni le répertoire d'adresses à recenser. Les trois agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

#### Pendant la collecte

Les agents se présentent chez vous pour distribuer les questionnaires quelle que soit votre nationalité, puis viennent les récupérer lors d'un second rendez-vous quarante huit à soixante douze heures plus tard. Ils vous proposeront d'opter pour le recensement en ligne si vous êtes équipés d'un accès Internet. L'agent recenseur vous remet, lors du dépôt des questionnaires, les codes d'identification vous permettant de vous connecter sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) dès le 16 janvier 2015. Lors du recensement effectué en 2014, 27% des ménages ont opté pour ce mode de réponse jugé plus rapide, plus simple, plus confidentiel, plus écologique, et moins contraignant. En ce cas, les agents sont avertis que vous avez complété votre questionnaire informatiquement. La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

#### Après la collecte

Jean-Pierre Lahourcade, maire de Sort en Chalosse, signe le récapitulatif de l'enquête, puis la commune envoie les questionnaires à la direction régionale de l'INSEE. Les personnels de l'Institut procèdent à la saisie et au traitement des données, vérifient et valident les résultats. Les chiffres de population sont alors communiqués aux maires et au grand public.

### LES RAISONS D'UN RECENSEMENT

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales.

À l'échelle des communes, connaître la population légale permet de prendre des décisions adaptées à la collectivité. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de fonctionnement des communes à travers la Dotation globale de fonctionnement (DGF) : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer...

## QUESTIONS -REponses

**Les réponses au recensement sont-elles obligatoires ? Oui.**

La loi du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse aux questionnaires. Elle prévoit une amende en cas de refus de répondre. En contrepartie de ce caractère obligatoire, l'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de soixante-quinze ans.

**L'INSEE réalisant le recensement avec l'aide des communes, le maire peut-il utiliser les informations ainsi collectées ? Non.**

Les communes n'ont pas le droit de conserver et d'utiliser pour leur propre compte les informations du recensement. Elles n'ont pas non plus la possibilité de distribuer à cette occasion des formulaires destinés à créer ou mettre à jour des fichiers municipaux. Sur ce point, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est très vigilante et peut procéder à des contrôles pendant le déroulement du recensement.

**Les informations que j'ai données peuvent-elles être exploitées par d'autres administrations ? Non.**

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées

par la CNIL. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas comptabilisé(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Il est désormais possible de répondre aux questionnaires par Internet.**

**La CNIL s'est-elle penchée sur ce nouveau dispositif ? Oui.**

En effet, depuis 2012, il est possible de répondre aux questionnaires de recensement par Internet. En 2013, cette expérimentation a été étendue aux habitants de quarante-six communes dans plusieurs départements. Après une répétition générale menée en 2014 auprès de quatre cent douze communes, c'est toute la France qui, en 2015, bénéficie de ce "recensement en ligne".

La CNIL a été saisie de ces expérimentations et suit ces nouvelles fonctionnalités avec beaucoup d'attention, notamment sur les aspects relatifs à la sécurité informatique.

**Puis-je connaître les résultats du recensement et dans quel délai ? Oui.**

Les résultats du recensement de la population sont publiés au Journal Officiel et disponibles gratuitement à partir de décembre 2015 sur le site de l'INSEE.

<http://www.INSEE.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm>



## RECENSEMENT CITOYEN

**Qui doit se faire recenser et quand :**

- Les jeunes français de naissance, dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans
- Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans, dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française
- Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française mais qui ne l'ont pas fait, dans le mois qui suit leurs 19 ans

**Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.**

Le jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

La demande s'effectue :

- À la mairie du domicile si le jeune habite en France
- Au consulat ou à l'ambassade de France si le jeune réside à l'étranger

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- Le nom de famille, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents
- L'adresse de son domicile
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle

Les documents à fournir sont :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française : carte nationale d'identité, passeport...
- Le livret de famille mis à jour

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet :

<http://www.sort-en-chalosse.fr/Vie-pratique/Demarches-administratives>

# 2015, année électorale

## Élections départementales et régionales 2015.

Les élections départementales (ex-cantonales) désignent les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du canton (loi du 17 mai 2013).

Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront remplacés en mars par des conseillers départementaux.

**Date des élections :** le premier tour aura lieu le 22 mars et le second tour le 29 mars.

**Durée du mandat :** les conseillers départementaux seront élus pour six ans.

**Mode de scrutin :** pour chaque canton, un binôme (femme - homme) est élu au scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- Au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %)
- Et un nombre de suffrage égal au moins à 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir ainsi que ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix est élu. Le nombre de cantons est réduit de moitié à l'occasion d'un redécoupage opéré par une série de décrets publiés en février 2014. Ce redécoupage a été mis à profit pour créer des cantons conformes au "principe d'égalité devant le suffrage" édicté par une décision du conseil constitutionnel par un respect de l'égalité démographique entre les nouveaux cantons. Par exemple dans les Landes, nous passons de 30 à 15 cantons pour une population de 384 320 habitants au premier janvier 2013.

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en 2015.

**Date des élections :** Le premier ministre a annoncé en septembre 2014 que les élections régionales auraient lieu en décembre 2015.

**Durée du mandat :** les conseillers régionaux sont élus pour six ans.

**Mode de scrutin :** les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles du scrutin majoritaire et proportionnel.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'a été élue au premier tour, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

### Réforme territoriale

Le vote solennel sur la réforme territoriale est intervenu le 25 novembre 2014 à l'Assemblée Nationale : la carte avec 13 régions contre 22 actuellement a été adoptée.

Cette nouvelle carte acte :

- Alsace, Lorraine et Champagne - Ardenne
- Nord - Pas de Calais et Picardie
- Bourgogne et Franche - Comté
- Haute - Normandie et Basse - Normandie
- Rhône - Alpes et Auvergne
- Midi - Pyrénées et Languedoc - Roussillon
- Aquitaine, Limousin et Poitou - Charentes

Six régions restent inchangées :

- Bretagne
- Pays de la Loire
- Centre
- Ile de France
- Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Corse

Ainsi les régions françaises seront de taille équivalente aux autres régions européennes et seront capables de bâtir des stratégies territoriales. À ce titre, les régions disposeront de compétences stratégiques élargies et d'outils pour accompagner la croissance des entreprises.

Elles demeurent également la seule collectivité compétente pour porter les politiques de formation et d'emploi, pour intervenir en matière de transport, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports. "Elles gèrent les lycées et les collèges. Elles auront en charge l'aménagement et les grandes infrastructures" a expliqué le chef de l'État, "elles disposent de moyens financiers propres et dynamiques. Elles seront gérées par des assemblées de taille raisonnable, ce qui veut dire moins d'élus".

## Urbanisme

Quelques informations concernant l'urbanisme et principalement le vote de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) le 24 mars 2014.

Notre commune, dont le document d'urbanisme opposable aux tiers est le plan d'occupation des sols (POS), est directement concernée par cette loi. La loi ALUR prévoit que les plans d'occupation des sols non transformés en plan local d'urbanisme au 31 décembre 2015 deviennent caducs sans

remise en vigueur du document antérieur et avec application du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

### Dispositions transitoires

Les communes qui engagent une procédure de révision de leur POS avant le 31 décembre

2015 disposeront de trois ans maximum après la publication de la loi pour terminer cette procédure, soit le 27 mars 2017.

L'urbanisation dans notre village a connu un ralentissement conséquent au cours de ces deux dernières années. Force est de constater que notre POS, dont la dernière révision date

## L'aménagement de la forêt communale... qu'est-ce que c'est ?

- Une obligation réglementaire pour l'ONF (Office National des Forêts) qui doit concevoir et proposer à la collectivité propriétaire un document de gestion pour la forêt communale
- Un parcours technique permettant de gérer durablement la production de bois, l'accueil du public, la protection des milieux

Le document de gestion pour l'aménagement de la forêt comprend alors un état des lieux, le bilan des actions passées, une planification des actions à mener sur les 20 prochaines années.

Aujourd'hui nous sommes à expiration du document de gestion précédent et, de ce fait, la commission bois et forêts s'est réunie le 16 octobre 2014 en présence de Messieurs Arrieussecq et Lagrède, représentants de l'ONF en charge du dossier.

Quelques informations ont été relevées durant cette réunion :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 la surface cadastrale de la forêt communale s'étend sur 49,43 ha.

La répartition des peuplements est relativement déséquilibrée :

- La classe d'âge 61-80 ans est déficitaire

par une absence de gestion durant la deuxième guerre mondiale

- L'impact de la tempête Klaus a anticipé la récolte de la classe d'âge 101-120 ans

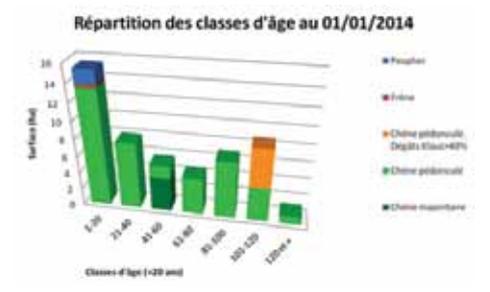
Le groupe de régénération de l'aménagement précédent (13,93 ha) a été respecté à quasiment 100%, c'est-à-dire 12,39 ha, un chiffre satisfaisant selon l'ONF.

À l'issue de cette réunion, la rédaction d'un nouveau document de gestion de la forêt par l'ONF restait à venir et ce dernier a été accepté en conseil municipal le 15 décembre 2014.

### Vente de bois

En 2014, les 263 stères de houppiers<sup>(1)</sup> issus des parcelles communales 3 et 4 ont permis aux habitants de la commune de s'approvisionner en bois de chauffage. Le montant de cette vente s'élève à 9 020 €. Les 320 mètres cubes de grumes<sup>(2)</sup> ont été vendus à l'entreprise Idiart pour un montant de 20 245 €. Une nouvelle coupe de bois devrait être programmée cette année. Les personnes souhaitant acheter du bois de chauffage doivent se faire connaître en mairie.

(1) partie d'un arbre constituée de l'ensemble des branches situées au sommet du tronc  
 (2) tronc de l'arbre abattu, écimé et débarassé du houppier ainsi que des branches.

## Étang

Que de sable, que de sable ! Les bassins dessableurs ne cessent de se remplir, en particulier celui situé aux abords du gîte communal qui nécessite deux curages par an. Pour faciliter l'enlèvement de ce sable, la commune a acquis une parcelle de terrain d'environ 110 m<sup>2</sup> pour un montant de 2 090 €. Cela a permis d'élargir, aménager et stabiliser le chemin le long de l'étang pour faciliter la circulation des engins utilisés pour l'évacuation du sable.

Les personnes intéressées par du sable de remblai doivent se faire connaître en mairie et devront fournir le moyen de transport pour l'acheminer à leur domicile le jour du curage.

de 2001, n'offre plus beaucoup de terrains disponibles à la construction. Néanmoins, il reste un certain nombre de possibilités qui vont fortement se réduire dans le temps, du fait de la loi ALUR.

Lors du précédent mandat, le projet d'élaboration

d'un PLU a été abandonné en raison du coût financier qu'aurait engendré la nécessaire mise en place d'un assainissement collectif tel que nous l'imaginions.

L'évolution future semble plutôt se projeter vers des PLU à l'échelle intercommunale (PLUI), nous devons nous y préparer. La commission urbanisme,

avec le support technique de l'agence d'aide aux collectivités locales (ADACL), se projette vers l'avenir en tenant compte des multiples contraintes rattachées à l'urbanisme. L'objectif est de construire un projet raisonné et réalisable qui permettra à la commune de poursuivre son développement au sein d'un éventuel PLUI.



# Travaux

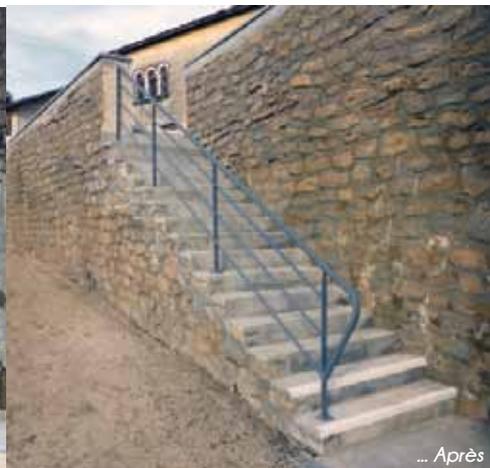
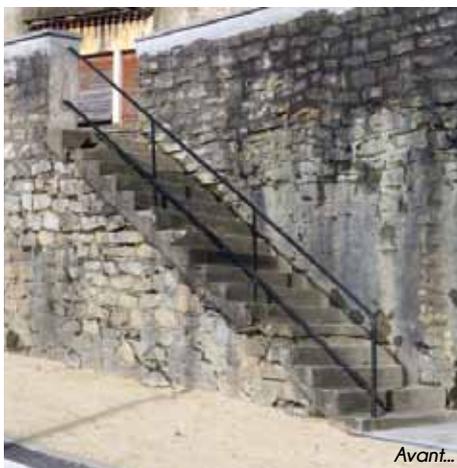
## Un escalier sécurisé

### ZONE MAIRIE

L'escalier descendant de la place de la mairie vers le bas-côté de la route départementale a été rénové :

- Les marches ont été reconstruites par l'entreprise Pouységu (3 872 € TTC)
- Le garde-corps fabriqué et posé par la société ADPS (Atelier Dessa Paysan Serrurerie) pour un montant de 1 176 € TTC. Les finitions ont été réalisées en régie (crépis, peinture).

Le mur attenant à cet escalier a été rénové par un de nos agents techniques.



### LOCAL SOUS LA MATERNELLE

La municipalité a décidé de sécuriser l'accès au local de rangement situé sous la maternelle. Deux types de fermeture ont été installés :

- Un rideau métallique motorisé au niveau de l'ouverture principale
- Des cadres métalliques avec bardages bois à claire voie au niveau des quatre ouvertures latérales.

La société ADPS a installé le rideau motorisé et a confectionné les cadres métalliques, pour un montant de 3 693 € TTC.

Le bardage en bois a été installé par les agents techniques communaux (coût des matériaux : 250 € TTC).

## Mise aux normes du terrain de basket

La Fédération Française de BasketBall impose une mise aux normes des lignes de jeux dès le début de la saison 2014-2015 pour les équipes évoluant au niveau national. Cette mise aux normes sera généralisée à tous les niveaux à partir de la saison prochaine.

La montée de l'équipe féminine en N3 a entraîné cette modification dans notre salle polyvalente car c'est la seule des trois salles, où évolue l'Élan chalossais, qui possède tous les équipements électroniques obligatoires pour ce niveau de championnat. Ces travaux ont consisté à effacer par grenailage les lignes obsolètes, à décaper le sol, à peindre les nouvelles lignes et à repeindre les anciennes non impactées par la nouvelle norme mais néanmoins défraîchies.

Le temps de séchage a nécessité la fermeture au public de la salle polyvalente durant trois semaines au mois d'août.

L'entreprise Déco Chalosse Peinture a réalisé ces travaux pour un montant de 5 578 € TTC.



Vestiaires salle polyvalente



Sanitaires école primaire

### PEINTURES

Pendant la période estivale, les agents techniques communaux ont assuré les travaux de peinture suivants :

- Murs et plafonds des vestiaires et des douches de la salle polyvalente
- Sanitaires de la deuxième classe de primaire (ancienne salle des associations).

### MISE EN SÉCURITÉ

Les deux bâtiments du "17, place de la mairie" situés à Sort en Chalosse sont délabrés et présentent un danger pour les passants, dans leurs abords immédiats. Un arrêté visant à assurer la sécurité publique a été pris le 11 juillet 2014 par Monsieur le Maire. Cet arrêté fait l'objet d'un affichage en mairie et aux abords des dits bâtiments.

Des mesures pour signaler le danger et assurer la sécurité ont été prises avec notamment :

- Installation de barrières et d'un balisage approprié pour matérialiser la zone dangereuse
- Interdiction de circulation dans cette zone
- Obligation pour les passants d'emprunter un nouveau cheminement signalé et sécurisé.



# Communauté de Communes de Montfort en Chalosse

## Office de tourisme : La qualité au rendez vous

L'année 2014 sera marquée pour l'Office de tourisme par l'obtention de la marque Qualité Tourisme. Cette distinction qui est attribuée par le Ministère du Tourisme récompense les offices de tourisme qui s'engagent volontairement dans l'amélioration de l'ensemble de leurs prestations, sur la qualité de l'accueil, le professionnalisme des actions engagées ou encore la qualité du travail avec l'ensemble des prestataires touristiques. Le but final étant la satisfaction des visiteurs. Un nombre important de critères sont à remplir avant d'être audité par un cabinet spécialisé. L'Office de tourisme (OT) a donc passé avec succès cet audit, valable pour 3 ans jusqu'au prochain contrôle.

Une belle récompense pour toute l'équipe de l'OT qui s'est vu remettre officiellement, par le Directeur du Comité Départemental du Tourisme des Landes lors de son assemblée générale, la marque Qualité Tourisme.

À noter que Jean-Marie Darricau, conseiller municipal à Montfort et délégué communautaire a été élu Coprésident de l'Office de tourisme au côté de Véronique Lanuque, Maire d'Ozourt et Vice Présidente de la Communauté de Communes.



## Le Musée de la Chalosse à l'heure du numérique

Nouveaux panneaux de signalétique, ambiances sonores, projections d'images fixes ou animées, nouvelle charte graphique, diffusion d'odeurs, le Musée de la Chalosse modernise son parcours de visite. Tout sera fait pour

renforcer l'impression du visiteur d'entrer dans des lieux habités...

Le numérique est également bien présent avec la mise à disposition des visiteurs de tablette numérique leur permettant de visionner

des vidéos, d'écouter des témoignages, de bénéficier d'information sans oublier le côté ludique avec des jeux. Une belle occasion pour découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique du territoire, labellisé Musée de France.



## Une conserverie sur la Zone d'Activités Économiques Intercommunale

La coopérative "Foie gras de Chalosse" construit une nouvelle conserverie sur la ZAE intercommunale de Hinx. Le site de Castelnaud étant trop petit et inadapté, les dirigeants de la Coopérative ont souhaité construire une nouvelle unité moderne et fonctionnelle afin

de répondre aux exigences de qualité. 2200 m<sup>2</sup> de bâtiment sont en cours de construction sur un terrain de 15000 m<sup>2</sup>. La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2015. Près de 25 salariés rejoindront la nouvelle conserverie.

Des terrains sont encore disponibles sur la ZAE pour accueillir tout projet d'entreprises. Contact : Thierry Pelfresne, Direction économie et tourisme :

Tél : 05 58 98 41 31

## Assemblée générale

Le 26 mai 2014 s'est tenue l'assemblée générale du SYDEC à l'Auberge landaise à Mont de Marsan, devant près de 500 délégués des Comités Territoriaux. Elle a marqué la fin de la présidence d'Alain Siberchicot après trois mandatures au service du SYDEC. Ce même jour, cette assemblée a élu son président, Monsieur Arnaud Pinatel, maire d'Angresse, ancien vice-président de la Communauté des communes Marenne Adour Côte-Sud.

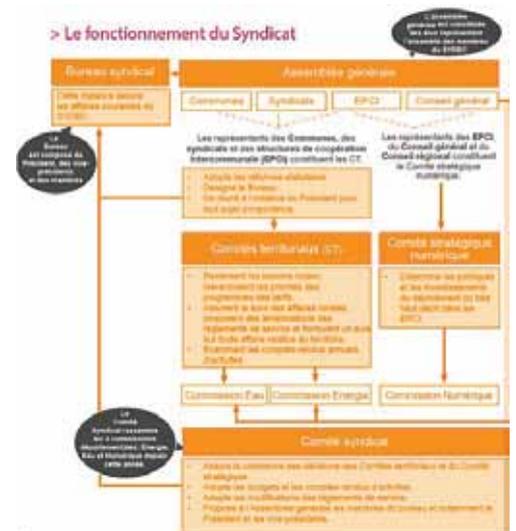
Le bureau syndical est composé ainsi :

Un président : Arnaud Pinatel

Trois vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> vice-président (énergie) : Michel Herrera, maire d'Estigarde
- 2<sup>ème</sup> vice-président (eau / assainissement) : Vincent Lesperon, maire de Saint-Yaguen
- 3<sup>ème</sup> vice-président (numérique) : Xavier Fortinon, représentant du Conseil Général des Landes

19 administrateurs.



## Éclairage public

**Le SYDEC lance "GéoLux" : un nouvel outil de cartographie au service des collectivités landaises.**

Afin d'améliorer le traitement et la gestion des demandes de dépannage liées à l'éclairage public, un nouveau logiciel appelé "GéoLux" vient d'être mis en place par le SYDEC. Après une première phase de test, il sera étendu à toutes les collectivités du département. Jusqu'en 2013, les communes et les intercommunalités effectuaient leurs demandes de dépannage soit par téléphone, soit par l'intermédiaire d'un cahier sur lequel étaient consignées les pannes d'éclairage public. Lors de leurs tournées, les équipes de maintenance du SYDEC consultaient ces registres dès leur arrivée en mairie. Désormais, avec le lancement du logiciel, les services communaux peuvent signaler les pannes ou dysfonctionnements liés à l'éclairage public de leur commune directement via internet.

Cet outil donne une localisation précise des dépannages, permet leur suivi, et assure une traçabilité complète des interventions. En un clic, les élus et les secrétaires de mairie peuvent consulter l'état d'avancement de leurs demandes d'intervention.

Enfin, grâce à GéoLux, à tout moment les mairies ont accès à la cartographie de leur propre réseau d'éclairage public.

Ce logiciel est fonctionnel depuis ce début d'année.

Travaux du SYDEC sur la commune en 2014

- Déplacement de deux candélabres sur le parking devant la salle polyvalente
- Pose de trois nouveaux candélabres autour de l'étang de la Banère



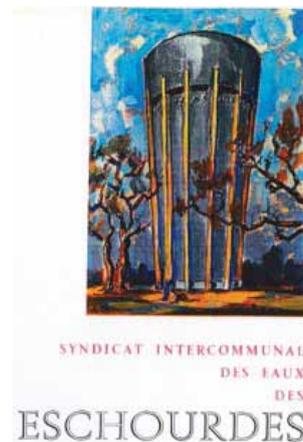
En place depuis 1951, ce syndicat assure l'alimentation en eau potable à 37 communes dont la nôtre.

## Quelques chiffres extraits du rapport de 2013

- 37 communes desservies pour un total de 21 216 habitants
- 9 957 abonnés dont 380 à Sort en Chalosse
- 834 km de réseau de canalisation dont 16 km ont été changés ces cinq dernières années
- 2 sites de production situés à Donzacq et Maylis
- 7 réservoirs au sol, 9 stations de reprise
- 13 châteaux d'eau sur pied : celui de Hinx dont notre commune dépend offre une contenance de 565 m<sup>3</sup>
- Qualité de l'eau : 100 % des prélèvements sont conformes tant sur le plan microbiologique que physico-chimique
- 2 931 486 m<sup>3</sup> pompés dont 2 207 000 vendus
- Un rendement du réseau égal à 81,50 % . Les 18,50 % restants correspondent à de l'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie, des nettoyages de réservoirs, des purges, des lavages de voiries et/ ou des fuites
- Prix théorique pour un abonné consommant environ 120 m<sup>3</sup> par an : 1,47 €/m<sup>3</sup>.

## Les intervenants

- SIEAP des Eschourdes, maître d'ouvrage: il est propriétaire des canalisations publiques, possède la compétence de la distribution de l'eau, ainsi que des assainissements collectifs et autonomes. Il détermine les politiques de développement et d'investissements et assure le financement des projets.
- Les cabinets d'études, maîtres d'œuvre: ils sont mandatés par le syndicat pour assurer les études et le suivi des travaux. Leur mission est fixée après appel d'offre pour une durée limitée.
- L'exploitant SOGEDO : il assure le fonctionnement des ouvrages, la relation avec les abonnés et la facturation. Il agit par délégation de service public (DSP) pour une durée fixée lors de la procédure de consultation (loi Sapin)
- Les entreprises de travaux : elles assurent les travaux sur réseaux, les réfections des ouvrages ou toutes autres missions pouvant leur être confiées par le syndicat. Elles sont rétribuées par celui-ci et choisies après mise en concurrence.



## Projets

En vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et d'augmenter les performances environnementales une étude est en cours sur Ossages : enlever le calcaire dans les canalisations par l'installation d'un surpresseur et d'une unité de décarbonatation : Montant prévisionnel : 65 000 €. Si l'essai est concluant, il sera développé par la suite.

## L'histoire du Syndicat des Eschourdes

Créé le 11 mai 1951, le Syndicat d'études regroupe à l'époque 13 communes :

Amou, Baigts, Bastennes, Castelnau-Chalosse, Caupenne, Donzacq, Gaujacq, Garrey, Gibret, Larbey, Ozourt, Poyartin, et Pomarez.

Quelques mois plus tard, deux autres communes vont adhérer : Montfort-en-Chalosse et Nousse, puis Lahosse et Castel-Sarrazin en 1953.

En 1954, Les Eschourdes se transforment en syndicat de travaux. Les adhésions se poursuivent alors :

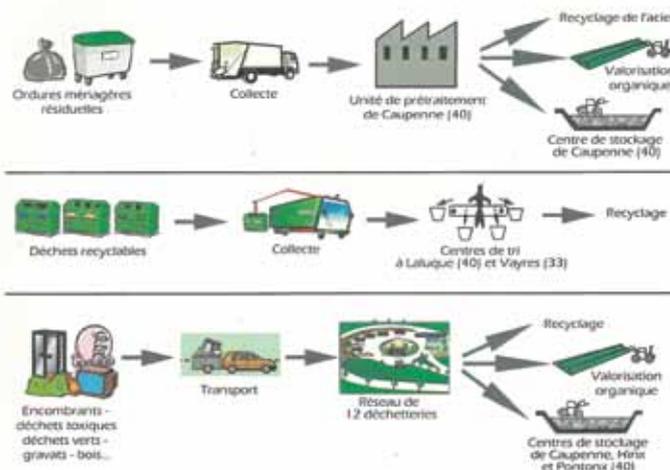
Bergouey, Bonnegarde, Brassempouy, Cazalis, Clermont, Gamarde, Goos, Hinx, Marpaps, Nassiet, Saint Cricq et Sort-en-Chalosse en 1957, Arsaque en 1958, Momuy et Tilh en 1959, Candresse en 1970, Beyries, Castaignos-Souslens et Ossages en 1991 et en 1993 une 37<sup>ème</sup> commune située dans les Pyrénées-Atlantiques : Sault de Navailles



## Important !

Au cours du premier trimestre 2015, de nouveaux containers seront mis en place sur les axes principaux de notre village, et plus particulièrement là où s'effectuent jusqu'à lors deux collectes hebdomadaires des ordures ménagères par le SIETOM : ces passages vont être réduits à un seul et unique.

L'équipe communication du SIETOM de Chalosse prendra contact avec chacun des foyers sortois au mois de mars pour expliquer cette démarche dont les objectifs sont de sécuriser les collectes, réduire les kilomètres, les émissions de CO2 et de carburant, optimiser les circuits et ainsi dégager des moyens pour améliorer la collecte des déchets recyclables ainsi que l'accueil en déchetterie.



## La collecte sélective à Sort ... de la préhistoire à 2014

Même les hommes préhistoriques semblent avoir valorisé une partie de leurs déchets alimentaires (os et ivoire utilisés pour faire des armes, des propulseurs, des aiguilles...). Alors, des millions d'années plus tard, où en sommes-nous et tout particulièrement à Sort ?

Dans notre village, tous les espoirs sont permis car notre marge de progression semble importante. Quelques chiffres pourraient nous en convaincre ! Notre commune se situe en dessous de la moyenne nationale dans la collecte sélective, et parmi les 124 communes gérées par le SIETOM, elle est classée parmi les dernières également (112/124) dans la valorisation des déchets. À Sort, nous trions 42 kg de déchets par habitant et par an, la moyenne en France se situant à 61 kg, tandis que caracole loin devant nous la petite commune voisine de Louer avec plus de 103 kg !

## Parmi tous les déchets recyclables, le verre est un des éléments les plus rentables à trier : pourquoi ?

### Si nous ne trions pas le verre

- Il met environ **4 000 ans** à se décomposer dans la nature.
- **Il part dans le centre d'enfouissement des déchets** du site des Partenses à Caupenne. Compte-tenu du traitement et des taxes, la tonne de verre non recyclé coûte alors 190 euros au SIETOM
- **Pour en fabriquer, nous devons utiliser de la silice** (sable) qui est la matière première du verre.



### Quand nous trions le verre

- **Celui-ci est recyclable à l'infini** car le verre est un matériau très stable qui ne subit que très peu de dégradation lors du recyclage
- **Nous favorisons l'emploi locorégional** : outre les collecteurs du SIETOM, c'est la société Landaise de Récupération (SLR) de la commune voisine de Clermont qui transporte le verre collecté à Vayres, à quelques kilomètres de Libourne au site de recyclage du verre IPAQ d'Izon. 50 % de sa production est destinée à l'usine de Vayres d'Owen-Illinois, située à quelques mètres à vol d'oiseau pour produire de nouvelles bouteilles pour les vins du Sud-Ouest.
- **Nous économisons de l'énergie** : créer du verre "neuf" à partir de verre recyclé consomme beaucoup moins d'énergie qu'à partir de la matière première : une tonne de verre recyclé permet d'économiser ½ tonne de CO2 !
- **Nous économisons de la matière première** : eau, sable, carbonate de soude, calcaire. À l'échelon européen en 2010, c'est plus de 12 millions de tonnes de matières premières économisées soit l'équivalent de deux pyramides égyptiennes en sable et autres matériaux. Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 0,66 tonne de silice et 1m<sup>3</sup> d'eau.
- Nous faisons un don à la Ligue départementale contre le cancer : à chaque tonne de verre collecté, le SIETOM de Chalosse reverse 3,05 € à la Ligue, soit un don de 6 371,45 € en 2013. Cette subvention finance les soins d'accompagnement prodigués à domicile pour les malades et leurs proches, de socio-esthéticiennes, de psychologues, de réflexologues et de sophrologues.
- **Pour le SIETOM, compte-tenu de la revente du verre trié, le coût à la tonne n'est plus que de 24 €** soit une économie de 166 € / tonne de verre traité !

## ALORS TRIONS MAINTENANT !

Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs sélectifs. Attention ! Le verre culinaire, la vaisselle en verre, les miroirs ou vitres cassés ne sont pas recyclables car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Ils doivent être jetés dans les sacs poubelles classiques.



## Vie éducative

# Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Sort-Garrey : ensemble pour réussir !

La municipalité, le personnel communal et l'équipe enseignante se sont engagés dans la mise en place des "nouveaux rythmes scolaires" dès la rentrée 2013-2014.

**D**es moyens humains, matériels et organisationnels ont été déployés pour permettre aux enfants d'évoluer dans de bonnes conditions d'apprentissage, de découvrir des activités manuelles, culturelles, sportives, culinaires... de bénéficier d'un accueil périscolaire et d'une liaison vers le centre de loisirs du mercredi.

Malgré l'appréhension de tous (le personnel, les parents, les enfants) en début d'année, l'enthousiasme des enfants, la satisfaction des parents et une équipe encadrante de plus en plus performante dans les activités périscolaires proposées, ont contribué à une rentrée réussie.

Des ateliers différents entre chaque période de vacances initient les enfants à tout type de loisirs. Le succès est tel que pour cette rentrée 2014, seulement quatre enfants sur cent treize ne sont pas inscrits aux temps d'activités périscolaires (TAP).

La rentrée 2014-2015 s'est faite sans grand bouleversement en terme d'organisation. Cependant, les intervenants extérieurs à l'école qui animaient l'an passé des ateliers en TAP n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu renouveler leur participation pour cette année scolaire. Aussi, la municipalité a recruté un animateur pour compléter l'effectif légal.

Une première convention a été passée avec le club de basket Élan Chalossais pour employer un éducateur sportif une heure par semaine sur l'école de Sort.

Une seconde a été signée avec la Communauté des Communes de Montfort-en-Chalosse pour bénéficier d'un personnel des médiathèques.

Et enfin, la commune a embauché un troisième intervenant en contrat à durée déterminée.



### Des effectifs stables

Les effectifs scolaires étant relativement stables (118 élèves en septembre 2013 contre 113 pour cette rentrée 2014), nous avons eu très tôt la certitude de maintenir notre cinquième classe ouverte. Malheureusement, les projections pour les années à venir sont moins rassurantes. En effet, pour la rentrée prochaine, 18 enfants en CM2 sont susceptibles de partir vers le collège et seulement 7 enfants sont aujourd'hui connus pour intégrer la petite section de maternelle. Ce déséquilibre pourrait s'intensifier l'année suivante et menacer la pérennité de cette cinquième classe ouverte en 2009. Pour l'heure, les deux municipalités de Sort et Garrey ont signé une convention de partenariat avec le Préfet des Landes et

le directeur académique de l'Éducation Nationale pour le département des Landes, sous la forme d'un projet éducatif territorial (PEDT). Elle formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur les différents temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducative. Le PEDT rédigé par le RPI est centré sur les activités périscolaires des écoles maternelles et primaires. Il décrit le contexte : public concerné, état des lieux, modes de communications et d'informations des familles, objectifs éducatifs, activités proposées, évaluation et bilan du projet.



## Le RPI en chiffres

Effectifs et répartition des classes dans le RPI pour l'année scolaire 2014-2015

**PS-MS : 21 élèves**

(Mme Darrosé, directrice)

**GS-CP : 21 élèves**

(Mme Le Grand)

**CP-CE1 : 23 élèves**

(Mme Caubet)

**CE2-CM1 : 24 élèves**

(Mme Loupien)

**CM1-CM2 : 24 élèves**

(Mme Labaigt, directrice à Garrey)

### TARIFS 2014 / 2015

Comme chaque année, les tarifs d'accueil des enfants en garderie ainsi que les tarifs de restauration sont réévalués et applicables au 1er septembre 2014. Pour cette année 2014-2015, les tarifs sont les suivants :

#### Service de restauration scolaire

**Le prix du repas s'élève à 2,37 €.**

Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry SEIZE au moins la veille au 05 58 89 59 48. Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable. Le menu de la semaine est réactualisé tous les dimanches soir sur le site internet du village : <http://www.sort-en-chalosse.fr>

#### Accueil périscolaire

**Participation à la semaine pour une fréquentation régulière :**

Famille imposable : 3,00 € par enfant +

1,90 € par enfant supplémentaire

Famille non imposable : 2,35 € par enfant

+ 1,25 € par enfant supplémentaire

**Participation occasionnelle :**

1,60 € par jour

## Le clin d'oeil de l'association des parents d'élèves de la vallée du Luy

L'association vous remercie, à vous tous, parents, pour votre implication tout au long de l'année, afin de réaliser d'innombrables projets pour nos enfants. Un grand merci aussi à Evelyne Lafargue qui a œuvré depuis de nombreuses années en tant que "trésorière" avec sérieux, rigueur et dévouement. Elle sera dorénavant la spectatrice de notre association et sera toujours la bienvenue.

### NOS MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2014/2015

#### Exposition vide jouet de Hinx (le 16 Novembre 2014)

Comme l'an passé, nous avons exposé et vendu des jouets, livres, vêtements offerts gracieusement par les familles de nos écoles. Par binôme, le stand a très bien été géré. Tous les fonds récoltés profiteront aux sorties de nos enfants.

#### Noël (le 18 décembre 2014)

Nos chérubins ont su, comme à leur habitude, nous faire vibrer par leurs chants. Ils ont été récompensés par la venue du Père Noël. Puis un apéritif dinatoire offert par notre association a clôturé la soirée.

#### Vente de pâtisserie (Retenez dès à présent le week-end du 7 et 8 Février 2015)

Notre traditionnelle vente de pâtisserie sur les deux villages (Sort et Garrey) rend heureux tous les gourmands. Merci pour votre accueil et votre générosité.

#### Carnaval (pas de date définie, très certainement dans le courant du mois de mars)

"Mini boum déguisée" où petits et grands sont attendus.

#### Fête des écoles (dernier week-end de juin)

Venez découvrir un fabuleux spectacle préparé par les institutrices sous les yeux admiratifs de tous les parents. L'après-midi se terminera par le traditionnel repas "moules-frites".

Pour aboutir à toutes ces manifestations, nous comptons sur vous !

### NOUVEAU BUREAU

Nous avons donc changé entièrement notre bureau en septembre.

En voici la nouvelle composition :

**Présidente** : Nathalie Pourtau

**Vice-présidente** : Karine Commarieu

**Trésorier** : Sylvain Pillet

**Vice-trésorier** : Sonia Etchevery

**Secrétaire** : Laetitia Geneste

**Vice-secrétaire** : Marina Fagette



En mars, l'école vit au rythme du jugement de San Pansar



Le spectacle de la fête des écoles est toujours un moment privilégié pour tout le monde



### GRANDE NOUVEAUTÉ

Depuis juin 2014, nous avons mis en place l'utilisation de verres Ecocup. Sur ce verre, nous avons inscrit le logo de la vallée du Luy ainsi que mentionné les prénoms de nos enfants. Les verres sont donc consignés et réutilisables d'une année à l'autre. Nous pouvons également les acheter au prix unitaire de 1 €.

# Étienne Lorreyte tire sa révérence

Cette année, l'ACCA de Sort en Chalosse a vécu un grand changement suite à la démission d'Étienne Lorreyte président depuis 1987.

Un nouveau bureau s'est alors constitué après le vote de l'assemblée :

**Président** : Michel Dupouy

**Vice-président** : Philippe Duthil

**Trésorier** : Christian Laborde

**Secrétaire** : Pascal Bernadet

Pour le conseil d'administration, nous avons les membres suivants :

Jean Marie Camiade, Gilles Danhil et Vincent Marquet qui fait son entrée (propriétaires non chasseurs), Jacques Monserat et Thierry Saint-Jean (chasseurs).

Sitôt mis en place, le nouveau bureau a souhaité, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs des Landes, organiser une formation sur la sécurité en battue, formation ouverte à tous les chasseurs de Sort en Chalosse ainsi que des communes alentours. Cette dernière a eu lieu le 15 septembre et 80 personnes l'ont volontairement suivie.

Le 17 octobre un repas entre membres de l'ACCA a eu lieu. À cette occasion M. Étienne

Lorreyte a été mis à l'honneur pour avoir donné vingt-sept années à l'ACCA de Sort en Chalosse. Ce repas a permis de faire un premier bilan de l'ouverture de la chasse qui a eu lieu le 14 septembre. Si quelques faisans étaient au rendez vous, la chaleur aussi. C'est avec un ciel toujours aussi dégagé que l'on peut voir passer les palombes qui malheureusement ne s'arrêtent pas dans nos forêts.

Vos amis chasseurs vous donnent rendez-vous pour le traditionnel repas de chasse communal qui aura lieu le 12 avril 2015.



*Étienne Lorreyte récompensé pour ses 27 années de présidence.*



*Le repas... moment privilégié pour tous les chasseurs.*

## Pourquoi chasser ?

Chasse de groupe, chasse conviviale, chasse de rires, chasse aux multiples facettes, chasse faite d'observations, de senteurs, de sons, d'écoute. Chasse d'émoi, chasse d'explosion de joie à la culbute du sanglier, chasse parfois de déception, furtive (eh oui, encore manqué !) mais chasse où l'espoir reprend toujours le dessus.

Les récits de chasse qui résonnent au bois nous font vibrer, plus encore quand il s'agit des nôtres. Quel plaisir de suivre, par l'intermédiaire des chiens, les tours et les détours de l'animal de chasse et de voir jusqu'où les chiens vont être capables de le mener. Suivre et essayer de comprendre la chasse de nos chiens nous permet d'aller plus loin dans notre relation avec la nature. Cela nous oblige à être plus fins dans notre regard vis-à-vis des éléments extérieurs que sont la météo, la topologie des lieux et son évolution au fil de la saison, le comportement du gibier, mais également la connaissance des autres espèces animales ainsi que des végétaux.

## Des mesures de sécurité à respecter

La chasse c'est aussi la convivialité, l'occasion de se retrouver entre amis qui ont la même passion, d'échanger et de partager de bons moments. Cette communion est indispensable, car sans la mise en commun des moments forts des chasses, celles-ci n'ont pas la même saveur. C'est par une sensibilisation à l'environnement et tout ce qu'elle induit que l'on éduquera les générations actuelles et futures, celles-là même qui auront à charge de faire perdurer les traditions du patrimoine rural dont fait partie la chasse populaire.

À la chasse, on utilise des armes, ce n'est pas une activité anodine. Certaines précautions doivent être prises. Malheureusement, encore aujourd'hui, nous rencontrons des imprudents qui, malgré les panneaux de signalement des chasses en cours, transgressent le bon sens en s'engageant dans la traque vêtus de couleurs sombres. Certes, les chasseurs ne tirent qu'une fois le gibier dûment identifié mais il n'est pas agréable de voir sortir d'un buisson un chercheur de champignons, un promeneur. Le message est clair : un sanglier ou un chevreuil ne porte pas de casquette fluo ou de gilet fluo. Vous souhaitez découvrir le monde de la chasse alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

# Le Foyer des jeunes

C'est avec dynamisme et bonne humeur que le foyer des jeunes a une fois de plus assuré les festivités autour de la mayade annuelle le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la mayade sortoise, le foyer des jeunes avec une organisation un peu "ric-rac", qui fait également son charme, a assuré en premier lieu la décoration et le "plantage" de pins à différents points du village : la salle polyvalente ainsi qu'au domicile du nouveau maire Jean-Pierre Lahourcade, où les travailleurs(euses) furent copieusement accueillis à l'heure du petit-déjeuner. Le repas, constitué en plat principal du traditionnel cochon de lait, attira près de 120 personnes motivées à partager cette après-midi ensemble. En raison des études et de l'éloignement professionnel de nombreux membres du foyer des jeunes, peu de bénévoles furent présents ce jour-là pour gérer cet événement. Cependant, les efforts de chacun ont été reconnus par l'ensemble des participants, nous encourageant à revenir l'année prochaine pour une 11<sup>ème</sup> édition !

## Pampelune, terre sortoise

Encore plus de participants et de motivation pour ce pèlerinage 2014 vers les terres espagnoles pour une journée et une pleine nuit de fiesta ! Une centaine de personnes se sont en effet donné rendez-vous le dimanche 13 juillet aux alentours de 8 h au café du moulin pour un petit déjeuner, afin de se préparer physiquement à 20 h d'expatriation sous haute intensité.

L'arrêt à la frontière pour l'arrêt pipi-achat de cigarettes-apéritif maison offert par le foyer, fut pourtant marqué par un temps d'hésitation de certains participants déjà éreintés d'un EDVG (enterrement de vie de garçon) ayant eu lieu la nuit précédente... Mais les troupes sont restées intactes jusqu'à destination.

Jeunes et moins jeunes ont apprécié cette nouvelle édition qui depuis l'année dernière, afin de satisfaire la demande de tous, était composée de 2 bus à horaires différents pour le retour à Sort. Merci encore aux membres du foyer présents pour leur investissement dans l'organisation de ce type d'événement qui participe au dynamisme du village. Nous vous attendons encore plus nombreux et motivés cette année 2015.



Les jeunes de la classe chez Monsieur le Maire Jean-Pierre Lahourcade à l'occasion de la Mayade.



Pampelune et sa destination festive sont un rendez-vous incontournable dans le planning du Foyer des jeunes

# Le club des aînés

C'est l'association des personnes du "3<sup>ème</sup> âge" qui comprend à ce jour 131 adhérents représentés par un bureau qui se compose comme suit :

**Président d'honneur** : Marcel Mollon

**Présidente** : Josette Bègu

**Vice-président** : Jean Berdoyes

**Trésorière** : Josette Lagardère

**Trésorière adjointe** : Solange Péhau

**Secrétaire** : Eliane Pruilh

**Secrétaire adjointe** : Andrée Buttigieg

**Facteurs de quartiers** : Roger Bernadet, Jean-Pierre Bournon, Colette Danhil, Claude Ducazaux, Jeannot Farhouat, Michel Limoux.

C'est avant tout le désir de rencontre qui motive la majorité de ses adhérents. La recherche de convivialité entre personnes ayant les mêmes préoccupations et les mêmes goûts caractérise notre club qui a été créé en 1985.

La première rencontre de l'année s'est déroulée à l'occasion de la galette des rois le 16 janvier. Vint ensuite le premier repas de début d'année au "Lac du Luc" précédé d'une messe à l'intention de nos défunts, 78 personnes y participaient.

Le 27 mars, 56 personnes partaient pour Biarritz visiter la Cité de l'Océan (espace dédié à la découverte de ce dernier). Effets spéciaux saisissants, animations 3D et descente dans le gouf de Capbreton à bord d'un bathyscaphe: comme si l'on y était ! Repas dans une cidrerie à Saint-Sébastien et arrêt à Béhobie pour achats incontournables. Le 17 avril, un petit loto (ou il n'y a que des gagnants) suivi d'un goûter amélioré réunissait 57 personnes.

Le 11 mai, organisation d'un vide-grenier en remplacement du loto annuel boudé par le succès.

Le 19 juin, 43 personnes prenaient le bus en direction de Blagnac pour visiter l'aérospatiale. Visite commentée de l'Airbus A380, vue sur les postes d'assemblage et d'essais ainsi que sur l'ensemble du site. Maquette A380 : accès à bord d'un tronçon de fuselage de 16 m de long et découverte de l'aménagement intérieur d'un avion double-pont unique au monde. Retour par le Gers avec, en cours de route, dégustation de Floc de Gascogne.

Le 10 juillet, c'est autour d'un méchoui dont la réputation n'est plus à faire que se réunissaient 130 personnes.

Le 7 septembre était organisé le deuxième vide-grenier de l'année et malgré le faible nombre d'exposants la journée s'est avérée positive pour notre budget.

Le 11 octobre, 51 personnes partaient en direction de l'Espagne. Une guide nous attendait en cours de route. Elle nous relata l'histoire de la vallée d'Aspe (Fort du Portalet, chemin de la mâtüre) et du tunnel du Somport. Nous poursuivîmes jusqu'à Jaca qui fut au Moyen-âge la première capitale de l'Aragon. Visite guidée de la citadelle, exemple d'architecture militaire du XVI<sup>ème</sup> siècle sous le règne de Philippe II, forteresse qui se distingue par sa muraille de forme pentagonale et son fossé. Elle est la seule du genre aujourd'hui entièrement conservée en Espagne.

Sur le chemin du retour, arrêt à Canfranc Estacion une des plus grandes gares d'Europe en cours de rénovation depuis 2006. Inauguré en 1928, ce bâtiment aux dimensions pharaoniques (241m de long et autant de fenêtres que de jours dans l'année) est abandonné côté espagnol depuis presque 40 ans. Aujourd'hui, c'est une coquille d'œuf vide avec un toit tout neuf. Retour en France et déjeuner en vallée d'Aspe à Urdos.

Arrêt à Sarrance petit village de 200 habitants et haut lieu de pèlerinage au Moyen-âge suite à la découverte d'une statue de la vierge au bord du Gave, Louis XI serait venu y faire ses dévotions. Visite commentée du site "Notre Dame de la Pierre" musée original et mystérieux. Continuation dans le village (cloître, église, chemin de croix, fontaine, etc). La découverte de ce village valait largement le détour.

Le 23 octobre la traditionnelle castagnade accompagnée de "Bourret" clôtura le programme de l'année.

Le 18 décembre a eu lieu l'assemblée générale avec le renouvellement du tiers sortant et un déjeuner de fin d'année au restaurant.

Cette année, nous ont quitté deux membres de l'association, Germaine Castaingt et Marie Cassiède. Nous avons une pensée pour leurs familles.



Visite de la Citadelle de Jaca, 1<sup>ère</sup> capitale de l'Aragon



Dégustation de Floc de Gascogne

## Informations pratiques

La gymnastique des aînés a lieu tous les mardis de 15 à 16 heures. Le groupe, uniquement féminin, s'est étoffé en 2014 pour la plus grande satisfaction de l'animatrice !

Le jeu de belote a lieu tous les quinze jours, le lundi de 14 à 18 heures. Peu de joueurs y participent. Dommage !

Quelle saison ! En vous baladant en cette fin de printemps entre Hinx, Sort et Poyartin, peut-être avez-vous senti l'odeur délicieuse de la victoire, du soulagement et du devoir accompli, l'odeur envoi-rante du partage et de l'amitié ?

Il s'agissait des effluves de l'Élan Chalossais qui dégustait des instants de bonheur, ceux qui vous marquent à vie, qui vous font passer du rire aux larmes, de l'angoisse au bien-être, du doute à la fierté... Fiers, c'est le mot ! Fiers de nos couleurs portées bien haut, partagées et comme collées à la peau. Honneur aux jeunes pousses...

Nos "petitoux" ont défendu crânement nos couleurs toute la saison et certains se sont vus même remporter leur championnat comme les poussins de Paul et Pilou et les cadets de Vincent et Gilles. Les cadettes ont, elles aussi, été de belles ambassadrices en s'inclinant en demi finale du meilleur échelon départemental. Et les seniors ? Finales, maintien, titres, montées... Il y en a pour tous les goûts !

Commençons par deux très beaux finalistes ! Vainqueurs à l'arrachée l'an passé, les filles 3 s'envolent jusqu'en finale Honneur où elles croiseront l'avion de chasse Espoir Chalosse qui leur coupera les ailes. La fête, à l'image de la saison, fut belle quand même ! Récidivistes également, la poule des As de nouveau en finale pour la 4<sup>ème</sup> saison consécutive ! Défaite d'un cheveu contre Espoir Chalosse dans un match digne des plus grands !

Soulagement pour l'équipe 2 garçons en Promo Excellence qui fait une belle remontée en 2<sup>ème</sup> phase pour se maintenir largement ! L'équipe 2 filles, partie des profondeurs de l'océan l'année passée, a su remonter à la surface et même prendre la vague puisqu'elles terminent 3<sup>ème</sup> du championnat d'Excellence ! "Objectif Montée" cette année ?

Et les équipes fanions me direz-vous ? Je vais vous mettre sur la piste... N'auriez-vous pas croisé une bande de copains au grand complet (même les "anciens" !) un samedi matin d'avril, médaille fièrement portée autour du coup ? Leurs yeux étaient rougis par la fatigue (entre autre !) parce-que ça y est ! Après 2 ans à effleurer la cible, la flèche est tombée en plein centre : la montée en Région ! Dernier match de la saison, sinon c'est moins intéressant vous diront-ils... Nos amis Montautons passent devant à quelques secondes de la fin. Le vainqueur monte d'un étage. C'est le moment que Paulo a choisi pour sortir une dernière fois



*Les filles de la 1 sont championnes d'Aquitaine et montent en Nationale 3 !*

## HIS-TO-RIQUE !!

de sa boîte. "Tranquille petit ! Lève-le c'est tout !" dira Papa et Papa avait raison. +1 ! La salle bondée de Poyartin explose, les supporters grands et petits envahissent le terrain... la soirée ne fait que commencer ! Quelques jours plus tard, euphoriques, ils domineront la JUMP, ogre de l'autre poule, pour décrocher le titre de Champions d'Excellence !

### Les filles ne sont pas en reste !

Peut-être avez-vous également été réveillés par klaxons, fumigènes et autres chants un dimanche soir de mai ? Il s'agissait du retour des filles et de leurs supporters de St Delphin. Encore ! Vous avez raison ! Mais après quatre finales perdues, les filles ont enfin décroché le Graal ! Le cœur a été mis à rude épreuve face aux voisines d'ADB... Et comme un signe, c'est là aussi la petite jeune du club, Tiff, qui

offre la victoire... d'1 point ! Et à cet instant, qui peut dire ce qu'il s'est passé dans cette salle ? Supporters, joueuses, joueurs, enfants, parents... pour eux le temps s'est arrêté. Tous les yeux étaient chargés d'eau, les voix tremblantes, jeunes et moins jeunes se tombaient dans les bras, soulagés de soulever enfin la coupe dans cette salle après tant d'échecs. Fiers aussi d'avoir montré autant de persévérance quelques semaines après avoir décroché une montée historique en Nationale 3 contre Le Temple dans une salle en ébullition. Qui était donc le chat noir ? On m'a parlé d'un certain José, oublié à la salle de Sort le matin... Il est certain en tout cas que cette journée, comme cette saison, sera une référence. Et comme un événement national si rare, on pourra dire avec humour "J'y étais" !



*Les garçons de la 1 sont champions d'Excellence département et remontent en Aquitaine !*

# Le Cercle sortois d'animation et de rencontre

Quoi de plus agréable pour un dirigeant d'association que de proposer et partager des moments de plaisirs, de détente, de bonne humeur avec tous ceux qui le souhaitent.

Depuis deux ans qu'il existe, le Cercle Sortois d'Animation et de Rencontre s'attache à répondre à cet objectif.

Pour preuve, l'ouverture du café du moulin le samedi matin, ouverture qui doit permettre de dépasser le cadre de la simple conso. Ce lieu de vie, de plus en plus rare dans nos villages, est là pour faciliter les échanges, les rencontres, le jeu, pour sortir du quotidien.

Soyez sûrs que votre présence ou simple passage dans ce lieu est pour nous une force et que l'on s'attachera toujours à vous y réserver le meilleur accueil.

Comment ne pas parler de l'investissement de tous ces bénévoles dans la mise en scène de nos multiples spectacles ?

Comment ne pas féliciter chaleureusement le fidèle public qui soutient la pluralité de nos programmations et se régale de la qualité et de l'imagination culinaire des repas proposés ? Merci à toutes et à tous.

La saison 2015 se profile et j'en profite pour inviter toutes celles et tous ceux qui déploieraient un manque d'animation près de chez eux, à entrouvrir la porte du cercle.

Cette Asso se veut très à l'écoute et à la recherche de projets, sa volonté de proposer de la diversité est plus que jamais d'actualité.

Adhérer aujourd'hui, c'est participer et protéger une philosophie de vie... Et en plus, ce n'est pas cher...

Pour le cercle sortois, Michel Tortigue



# Comité des fêtes de Sort

## “C’est plus des petites fêtes les gars !”

gardons l’anonymat de l’auteur de ces propos et concentrons-nous sur la vérité derrière ces simples mots. Cette phrase, prononcée en plein rush du samedi soir, reflète une réalité, celle issue d’un groupe d’amis motivés, celle d’un village qui croit encore à l’émulation d’une coutume estivale propre à notre département.

### Comment définir les fêtes de Sort-en-Chalosse ?

Il s’agit d’une recette : vous prenez des traditions et des nouveautés, vous ajoutez des repas et de la musique, vous mélangez le tout dans un cadre privilégié et vous obtenez nos fêtes patronales. Ne pas oublier les ingrédients les plus importants à savoir la bonne humeur et l’investissement ! On dit que dans les Landes l’été on fait les fêtes et le reste de l’année on y pense. L’édition 2014 a attiré du monde, toutes générations confondues, ceci est un fait et la promesse d’une motivation redoublée des membres du comité car oui, on pense déjà à 2015.

Pour tout cela nous disons merci... merci à la commune et à sa confiance chaque fois renouvelée, merci aux associations du village sans qui les manifestations n’auraient pas le quart de leur impact, merci aux jeunes de la classe qui ont su donner corps et âme pendant les quatre jours et au-delà, et merci aux bénévoles, les détenteurs du sens du mot "investissement".

### Qu’est-ce qu’être membre du comité des fêtes ?

Si vous aimez votre village, faire la fête et si vous avez des idées plein la tête, oui vous êtes membre du comité ! Si vous savez qu’une association par définition a un but non lucratif, oui vous êtes membre du comité ! Si organiser la fête va de pair avec y participer, oui vous êtes membre du comité ! Si vous préférez donner que recevoir, oui vous serez membre du comité ! Nous vous attendons.

Rendez-vous le premier week-end d’août 2015 !

« Hestes de Sort, Hestes d’abort ! »

Les Présidents,  
Cilles Laborde et Mathieu Tortigue.



# Gymnastique volontaire



## La Gymnastique Volontaire c'est quoi ?

C'est une combinaison d'exercices et de situations variés qui évite la monotonie. C'est aussi l'apprentissage parfois de chorégraphies motivantes et ludiques et des séances complètes qui permettent de conjuguer qualité d'endurance et renforcement musculaire-souplesse-tonicité et expression corporelle.

C'est aussi une réponse aux motivations actuelles de se bouger près de chez soi, de créer des liens sociaux.

Les animateurs GV sont formés régulièrement pour répondre aux attentes des licenciés qui cherchent toujours plus de diversité et veulent "essayer de nouvelles techniques".

## La Sophrologie c'est quoi ?

C'est apprendre des techniques respiratoires et de visualisation afin de se détendre, de se concentrer, d'améliorer sa confiance, sa combativité, de contrôler son stress, son sommeil et d'obtenir une récupération optimale autant physique que mentale.



## Coup d'oeil sur la saison 2013/2014

Le club compte 21 licenciées GV et 22 adhérents Sophro. Ces deux groupes sont plaisants, agréables et fidèles aux cours de Muriel Lasserre et de Sybille Treard. Nous déplorons la fin de la GV enfants par manque d'effectif et d'animatrices libres aux créneaux horaires dont nous pouvons disposer dans la salle polyvalente de Sort. Notre année sportive et décontractante se finit toujours par un mois de juin ponctué de 4 rendez-vous :

- L'Assemblée Générale le 4 juin : un peu boudée chaque année... mais active en idées et questions !
- Une Sortie... cette année ce fut une sortie vélo sur la vélodyssée au départ de Vieux-Boucau. Super belle balade familiale de plus de 2 h prolongée par un très agréable pique-nique à Vieux Boucau. Merci à tous les participants adultes et enfants qui font de cette journée une réussite !
- Calicéo : le vendredi 20 juin pour 2 h de "bulles et blabla" bien relaxantes.
- Le repas du vendredi 20 juin chez

"Thierry" à Dax. Un super accueil et un régal du palais.

Nous nous retrouvons en juillet les mercredis pour des balades sur les sentiers de notre village... Cette année ce furent de belles sorties à vélo qui nous ont vues sur les routes de Candresse, Hinx, Montfort, Garrey, Clermont, Sort voire même le long de certains champs... hi hi !

Septembre 2014 nous rappelle à nos bonnes résolutions et nous nous retrouvons pour une nouvelle saison avec 23 licenciées GV et pour la Sophrologie 18 inscrits.

Et une nouveauté cette année de la Sophro pour enfants. Un groupe de six démarre cette nouvelle aventure. Merci à Manon, Louis, Pauline, Naëlle, Léane, Lola et bonne relaxation !

Nathalie, Sophie et Jocelyne se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations. Elles vous adressent leurs meilleurs vœux sportifs et relaxants pour 2015 et vous invitent à les rejoindre.

## Des cyclos en forme !

2014 a été une année bien remplie pour les cyclos depuis le 23 février, jour de l'ouverture club et le 5 octobre fermeture officielle du CODEP à Mont de Marsan.

Les sorties dominicales furent suivies par un nombre conséquent de licenciés et la participation assidue aux randonnées fut récompensée par une seconde place (sur 37 clubs du comité) au challenge de l'assiduité.

Quelques temps forts sur ces randonnées :

- Pouillon - Iraty, 11 cyclos ont sillonné les routes du Pays Basque, si ce fut éprouvant pour certains, tous ont terminé
- De Luchon à Bayonne, 2 courageux ont effectué ce périple en une seule étape et dans des conditions très dures (vent, pluie). Bravo à Michel et Pascal !
- L'organisation sans faille du désormais classique Tour du Canton de Montfort fin juillet
- Début août avec d'autres associations locales, animation des fêtes sortoises : circuit VTT, repas " tapas " sur le bord du Luy et repas de clôture des fêtes

Le 10 août, la journée club nous a réunis à Saubusse pour une randonnée en pays d'Orthe et un repas convivial champêtre sur les bords de l'Adour. Le point d'orgue de cette saison fut la reprise du voyage club qui nous a



amené à La Rochelle. Du 18 au 21 septembre, 37 personnes parmi lesquelles des amis cyclos de Téthieu et Nerbis ont découvert ou redécouvert le pays charentais.

Le but du voyage était une randonnée sur l'île de Ré et une dans le Marais poitevin.

Le tour de l'île de Ré, où nous étions accompagnés de deux cyclos rochelais, nous a permis de découvrir l'île et divers lieux réputés : St Martin de Ré, phare des baleines, Ars en Ré. Le passage du pont à vélo est

impressionnant.

La découverte du Marais poitevin fut une belle ballade pour les cyclos mais pleine de péripéties pour les accompagnants en bus. L'après midi, la promenade en barque fut épique et la conduite des barques moins aisée que celle des vélos pour les bateliers occasionnels.

Le 3<sup>ème</sup> jour a été consacré à la visite guidée de La Rochelle et celle (très rapide) de l'aquarium.

Un très bon souvenir pour ces trois jours et nous remercions les accompagnants en bus qui ont préparé les repas du midi, Gilles pour les boissons et Jean-Claude pour la plancha. La dernière soirée à l'hôtel a permis de constater que les cyclos avaient de l'endurance car malgré la fatigue des deux jours ils ont "assuré" avec un répertoire de chansons très éclectiques.

Dès maintenant nous préparons la future saison qui sera, nous l'espérons, aussi riche en événements.

Après la lecture de ces quelques lignes, peut-être que certain(e)s voudront nous rejoindre : n'hésitez pas vous serez les bienvenus !



Nous vous rappelons que le vélo est un sport à risque et que la sécurité est un élément essentiel à sa pratique. Nous sensibilisons nos licenciés sur ce sujet, mais malgré tous nos efforts, des chutes (dont une pour laquelle la responsabilité des cyclos n'est pas engagée et qui aurait pu avoir de graves conséquences) sont venues rappeler que la prudence est de rigueur.



**Le comité FNACA des anciens combattants de Sort-en-Chalosse, en coordination avec la municipalité, assure les cérémonies au monument aux morts de notre village.**

Cérémonie du 11 novembre : après la déclaration de la première guerre début août 1914, nous rendons un hommage pour ce 96<sup>ème</sup> anniversaire d'une guerre qui dura quatre années et communément appelée "guerre des tranchées" avec les "poilus" de 1914. Ces combattants n'ont été reconnus par l'état français qu'en 1922.

Cérémonie du 8 mai : notre nation replongeait dans une seconde guerre contre l'invasisseur allemand. Six longues années furent nécessaires avec l'aide de nos alliés, pour libérer la France de ce conflit.

19 mars 1962 : cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (1952-1962). Dix années pour mettre un terme à ce conflit où la France négocie l'indépendance de l'Algérie suite aux accords d'Évian. Pour ceux qui furent "jetés" dans la bataille et qui concernent notre génération, il nous a fallu assumer notre statut de militaire mobilisé, rappelé pour répondre à la volonté des gouvernements qui estimaient que la France se devait de maintenir coûte que coûte sa présence en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Si l'appellation officielle ne s'est concrétisée pour celle nous concernant que le 18 octobre 1999, personne ne conteste ce fait. Personne ne souhaite se trouver dans la situation que nous avons connue avec les risques encourus. Mais ce qui est acquis aujourd'hui nous est dû.

Le dimanche 3 août, nous avons participé, avec les jeunes du comité des fêtes et ceux de la classe, à la traditionnelle cérémonie des fêtes patronales de Sort. Nos drapeaux se sont affichés pendant la célébration de la messe animée par l'abbé Carrère et accompagnée de la chorale, de l'Harmonie montfortoise, en présence de nombreux sortois et sortois et autres participants. À la sortie, nous nous sommes recueillis tous ensemble au Monument aux morts avec les traditionnels moments que



sont l'appel aux morts, le dépôt de la gerbe, la minute de silence suivie de la Marseillaise. Nous sommes ensuite descendus par le chemin de l'étang pour rejoindre le hall des sports où un vin d'honneur était servi. Nous remercions les jeunes du comité et leurs Présidents ainsi que tous les acteurs de cette matinée.

Notre congrès départemental 2014 a eu lieu à Biscarrosse. Toujours selon le même principe : le premier jour, c'est-à-dire le jeudi 5 septembre, les 150 délégués de nos comités ont participé à une journée de travail. La seconde journée s'est déroulée le 28 septembre en présence de 550 participants et 140 drapeaux.

À 9 h, la grande messe avec une nombreuse assistance de Biscarrossais. Puis à 10 h 30, défilé à la salle de l'Arcouson en présence de personnalités civiles et militaires.

À 11 h 30, rassemblement et défilé au monument aux morts selon un protocole bien rôdé, suivi du dépôt de la gerbe, de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise. Remise de médailles, décorations et diplômes aux méritants du jour : parmi eux, Robert Bernet qui a reçu la médaille de la croix du combattant des mains de M. le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC).

À 12 h 30, un vin d'honneur offert par la



municipalité et notre traditionnel banquet. Notre comité Sortois était représenté par douze congressistes accompagnés de leur épouse. Nous adressons nos remerciements au comité organisateur ainsi qu'à M. le Maire de Biscarrosse. Cette journée fut comme d'habitude un agréable moment d'amitié et de souvenirs.

La journée du 8 mai à Sort s'est déroulée sous un ciel clément avec une nombreuse assistance. Nous remercions toutes les personnes présentes ainsi que les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtresses et parents. Merci également pour les Bleuets (le surnom de bleuets fut donné par les poilus de la première guerre mondiale aux soldats de la classe 1915 qui n'avaient pas connus les pantalons rouges mais seulement l'uniforme bleu horizon). Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Remerciement aussi envers la municipalité, qui comme chaque année, a offert le vin d'honneur. Quelques-uns d'entre nous se sont retrouvés à Castelnaud pour un repas.

**Le comité des Anciens Combattants de Sort-en-Chalosse vous adresse tous ses remerciements et ses meilleurs vœux pour 2015.**



Quel est le sens d'un espace consacré à la vie d'un relais paroissial dans un bulletin municipal ? C'est une bienveillance de notre municipalité, que nous remercions, qui se perpétue chaque année pourrions nous répondre laconiquement.

Même si ces lignes ne sont pas destinées à une expression à caractère prosélytique, on peut comprendre que cela puisse déranger certains d'entre vous dans le contexte géopolitique actuel. En effet, nous sommes tous épouvantés par ces images qui jour après jour fracassent notre quotidien. En divers endroits du monde, au nom d'un Dieu commun à plusieurs religions on séquestre, on torture, on tue des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, pour la plupart innocents. C'est totalement antinomique avec la valeur intrinsèque des religions. Le fossé ne cesse de s'élargir entre notre émotion rendue toujours plus à vif par ce spectacle planétaire et le sentiment d'impuissance qui prévaut souvent dans notre monde occidental. Qu'y faire ? À chacun d'essayer de fournir une réponse selon ses convictions et sa situation. Loin de tous ces conflits et de ces contradictions,

avec modestie et à l'échelle du territoire de Sort, une poignée de bénévoles contribue à apporter sa pierre à l'édification d'un bien vivre ensemble au-delà de l'engagement qui les réunit, dans notre village et dans une société où trop souvent l'individualisme prend le pas sur le souci du bien-être collectif. C'est aussi ce que pratiquent les différentes associations profanes de la commune ainsi que la nouvelle municipalité que nos vœux de réussite accompagnent.

De façon plus précise, l'équipe locale s'évertue à préparer au mieux les messes dominicales (embellissement de l'église, lectures, chants...) tout comme les cérémonies occasionnelles (baptêmes, mariages et plus souvent obsèques) sous la houlette de notre curé, le Père Philippe Carrère en résidence à Montfort en Chalosse. Au cours de ces derniers mois, le relais a pris en charge la restauration

de la belle table sainte en fer forgé. D'autres travaux de rénovation intérieure seraient nécessaires, mais l'investissement sera bien plus important..

Les malheurs du monde doivent plus que jamais susciter chez nous une solidarité possiblement agissante, mais pour autant ces "lointains" ne devraient pas nous détourner du "proche". Aux tocsins qui là-bas n'en finissent pas de retentir, il s'agit d'opposer des "contre-tocsins" qui autour de nous perpétuent encore une forme de bien vivre que nous chérissons et réclamons tous.

Puisse-t-elle continuer en 2015 et que cette année nouvelle apporte à chacune et chacun de vous la paix, le bonheur et une lumière nouvelle qui vous éclairera et vous guidera dans la nuit de vos difficultés tels les marins égarés dans la tempête.

## Les Colverts de Sort Pétanque

Comme chaque année, nos équipes ont participé à diverses compétitions de haut niveau (départemental, régional et national) dans lesquelles les féminines ont encore obtenu de très bons résultats (entre autres, au niveau national, finalistes à Tyrosse en doublette féminine). Les seniors, quant à eux, ont disputé la Coupe des Landes ainsi que la Coupe de France par équipes.

### Les dates à retenir pour 2015

- 8 mai à 14 h 30 : pré-éliminatoire District France Seniors doublette
  - 1 août : pour les fêtes locales, concours en doublette ouvert à tous
  - 29 août à 15 h : championnat des Clubs
  - 17 octobre à 14 h 45 : Coupe du club en triplette
- Entraînements les mardis et vendredis à partir de 18 h sur la place des courses.

M. Giraut Daniel (05 58 89 71 09) et M. Pierre Christian (05 58 89 53 00) sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



Partie ensoleillée pour nos joueurs.

## Mairie

**Téléphone :** 05 58 89 51 02  
**Fax :** 05 58 89 50 34  
**Courriel :** mairie.sortenchalosse@cegetel.net  
**Heures d'ouverture :**  
**Lundi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
**Mardi et jeudi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
**Samedi :** 8h30 - 12h00

## Location salle du Moulin

Tarifs 2014	1/2 Journée	Journée	Weekend
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

## Location salle polyvalente

Tarifs 2014	1/2 Journée	Journée	Weekend
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

## Location tables et chaises

### Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise  
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Tables avec chaises en résine : 1,50 €/table et 0,50 €/chaise  
 Couverts : compris dans la location de la salle

### À domicile

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Couverts : 0,20 €/couvert

## Location gîte communal

Tarifs 2014	1 semaine	Weekend	3 semaines cures	Mois
Haute saison : Juillet & août	440		880	
Moyenne saison : Juin & septembre	325			
Vacances scolaires (hors saison)	259			
Basse saison	226		660	
Toute période		116		550

### Réservation (par courrier ou par téléphone)

Réservation Accueil Landes  
 Chambre d'agriculture  
 Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

**Téléphone :** 05 58 85 44 44  
**Fax :** 05 58 85 44 45  
**E-mail :** gites-de-France@landes.chambagri.fr  
**Site :** www.gites-de-france-landes.com

**Caution :** 150 € - **Taxe de séjour :** 0,35 € par nuit et par personne > 13 ans (animaux domestiques admis)

## Écoles

**Téléphone :**  
**Sort en Chalosse** 05 58 89 56 20  
**Garrey** 05 58 89 70 01  
**Cantine & garderie** 05 58 89 59 48

(Signalement des absences)

### Horaires de l'accueil périscolaire

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**Le matin** 7 h 30 à 8 h 40  
**Le soir** 16 h 50 à 19 h 30

**Mercredi :**  
**Le matin** 7 h 30 à 8 h 40  
**Le midi** 11 h 50 à 12 h 30

### Transport scolaire d'école à école

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

Départ de Sort : 8 h 25

Retour à Sort : 16 h 50

**Mercredi :**

Départ de Sort : 8 h 25

Retour à Sort : 12 h

## Déchetterie

Située à POYARTIN, sur la route Hinx / Montfort.

Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.

**Ouverture aux jours suivants :**

**lundi, mercredi, vendredi et samedi**

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## Collecte des déchets

### Ordures ménagères

(Containers publics)

**Sur les axes principaux :** lundi et jeudi

**Sur tous les axes :** jeudi

Attention, une nouvelle organisation sera mise en place au cours du premier trimestre 2015 (voir page 16).

